

JEUNESSE. Les élèves de seconde sont concernés

Nouvelle étape pour le SNU à horizon 2024

PROMESSE d'Emmanuel Macron, le projet controversé du Service national universel (SNU) franchira en 2024 une nouvelle étape en étant proposé comme un stage de douze jours sur le temps scolaire à tous les lycéens volontaires malgré les critiques de la communauté éducative.

Après des mois d'attente sur une évolution possible du SNU, cher à Emmanuel Macron, la secrétaire d'Etat à la Jeunesse Sarah El Haïry a annoncé hier son intégration, dès mars 2024, au temps scolaire, avec un stage de 12 jours pour les élèves de classe de seconde volontaires. Une annonce qui intervient après plus d'un mois de discussions sur l'évolution du SNU avec les organisations syndicales, pour tenter d'aboutir à un projet concret. « Il n'y aura pas d'obligation. Ce séjour ne coûtera rien aux établissements, ni aux parents. Cette nouvelle modalité coexistera avec les séjours de cohésion choisis à titre individuel par les jeunes pendant leurs vacances », a détaillé dans un entretien au Figaro Sarah El Haïry, en charge du SNU.

Cette formule « permettra à des élèves de seconde, issus de lycées volontaires, de réaliser le séjour de cohésion de douze jours - première étape du SNU - sur le temps scolaire, dans le cadre d'un projet pédagogique de classe », a poursuivi Sarah El Haïry, indiquant que ces séjours débiteront « vers le mois de mars 2024 », « dans un autre département que le leur ».

Les classes « pourront choisir » un thème, tels que « l'environnement, le sport, la défense et la mémoire », a précisé jeudi soir sur franceinfo le ministre de l'Education, Pap NDiaye.

Les élèves âgés de 15 à 16 ans « passeront leur séjour au même endroit que le reste des élèves volontaires de leur classe, mais ils seront mélangés dans les maisonnées avec d'autres jeunes qu'ils ne connaissent pas », a par ailleurs indiqué Sarah El Haïry, sans que l'on sache ce qu'il adviendra des élèves ne souhaitant pas participer à ce déplacement.

Appel à projets

« Tous les élèves de la classe pourront participer au séjour de cohésion, y compris les élèves » qui ne sont pas nationalité française, précise-t-on au cabinet de Sarah El Haïry. Ils porteront l'uniforme prévu. Un appel à projets va être lancé « d'ici quelques jours et les établissements scolaires auront jusqu'à l'automne prochain pour y répondre », a-t-on ajouté. Le SNU a été lancé en 2019 de manière ciblée, avec l'objectif de le rendre à terme universel, donc généralisé et obligatoire. Il ne concerne pour l'instant que des jeunes volontaires (32 000 en 2022) et sa généralisation se heurte à de vives résistances. Répondant aux critiques des syndicats, qui pointent la perte de deux semaines de cours au profit du SNU, Sarah El Haïry assume proposer « une modalité nouvelle à une classe », dont il serait « dommage de se priver ».



Sarah El Haïry, ici avec la ministre de la Culture Rima Abdul-Malak (à droite), a assuré que « ce séjour ne coûtera rien aux établissements, ni aux parents ».